

# ROUBAIX

Nos bureaux de Roubais, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 12 heures à 18 heures. Toutes les inscriptions doivent être déposées au bureau, avant 14 heures.

## LES VOLS DANS LES USINES

Des individus s'introduisent dans un tissage et y dérobent pour 40.000 fr. de fils de coton

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des individus se sont introduits dans les magasins des anciens Etablissements du Fontenoir, 112 rue de Tourcoing, et se sont emparés de plus de 500 kgs de fils de coton d'une valeur de 40.000 frs environ.

M. Maurice Masson, chef du matériel des Etablissements visités, a déposé plainte contre inconnus, au 4<sup>e</sup> arrondissement.

Dés qu'ils eurent connaissance des faits, les services de police se rendirent sur les lieux et procédèrent aux premières constatations; on apprit ainsi que les cambrioleurs ont escaladé un mur donnant sur la cour de l'usine, ont démantelé les anciens Etablissements du Fontenoir, ont saisi le butin qu'ils convoitaient.

Les services de la Sûreté roubaisienne ont été avisés et nous pouvons espérer que les malfaiteurs ne pourront pas longtemps de l'impunité.

## lambes lourdes et enflées

Les varices ne sont pas seulement des cordons violacés qui boursoffent les mollets. Il est des varices, mais dont la présence est révélée par l'enflure de la jambe et des chevilles, des fourmillements, etc. Contre les varices internes ou externes, un remède a fait ses preuves: les Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée agit sur le cours du sang dans les veines. Celles-ci dégorgees, diminuent de volume; le poids et l'enflure disparaissent. La marche devient aisée. Les Gouttes Floride tonifient les parois veineuses et préviennent leur rupture (phlébite variqueuse). Elles apaisent l'inflammation et évitent la phlébite. Ttes Phlébes 12 fr. 25 le flacon. 11111

## A TRAVERS LA VILLE

UN BÉCANIER EST ARRÊTÉ.

Mardi, vers 17 h. 30, un individu paraissant âgé d'une vingtaine d'années, se présente au café tenu par M. Théophile Maes, 167, rue de Coq François. Après avoir pris une consommation, ce personnage se retire par la porte de derrière.

Le caféier, intrigué par l'allure étrange de ce client, le suivit de près, mais trop tard cependant pour l'empêcher de sortir avec la bicyclette de son beau-frère, Emile Casier, qui était déposé dans le couloir. L'entrée particulière.

Cet individu avait déjà été aperçu dans le quartier, où il avait laissé une bicyclette qu'il voulait vendre à un voisin.

Le bécanier committit une fatale imprudence quand il revint à proximité du lieu où il avait commis le vol. MM. Théophile Maes et Emile Casier, qui avaient été avertis de sa présence, le « cueillirent » et l'emmenèrent au commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement.

Il s'agit d'un nommé Joseph Huyenstray, âgé de 20 ans, domicilié à La Madeleine, mais demeurant actuellement chez son oncle, André Lefebvre, 17, rue d'Oran, chez qui la bicyclette d'Emile Casier a été déposée. Huyenstray a été déféré au Parquet.

## MAIS D'AUTRES

### GOURET ENCORE

D'autre part, dans la même journée de mardi, deux plaintes contre inconnus, pour vol de vélo, ont été déposées.

Celle de Mme Maclosek, née Marianne Jockel, 45 ans, domiciliée 100 rue de Bouvines, rue Fontenoir n° 45, dont le vélo fut volé vers 11 h. 30, alors qu'il était déposé sur le perron de la Mairie. Enquête au 2<sup>e</sup> arrondissement.

La même méaventure est survenue à Mme Emile Degraeve, 16 ans, épouse de M. Degraeve, 16 ans, rue Buisson, qui, lundi vers 22 heures, a eu la pénible surprise de constater la disparition de sa machine, qu'il avait remise dans le couloir de sa demeure. Plainte et enquête au 5<sup>e</sup> arrondissement.

## UNE SEPTUAGÉNAIRE

### TOMBE dans le CANAL

On la retire à temps

Mardi, vers 17 h. 15, Mme Françoise Jrynska, 70 ans, domiciliée 128, rue de Flandre, est tombée accidentellement dans le « Chemin qui marche ».

Retirée de l'onde par des passants, la septuagénaire fut transportée aux entrepôts des Ets Carrette Dubourcq, où elle reçut les premiers soins, en attendant son transfert à l'Hôpital La Fraternité, où elle fut conduite par une ambulance de l'établissement. Son état ne semble pas être alarmant.

## L'inscription des commandes

### de charbon

L'inscription des commandes de charbon, pour le ticket N° 1, se poursuivra vendredi 29, dans l'ordre suivant:

Secteur 10 : Foyer d'Education Ouvrière, 178 rue Jules Guesde; de 6 h. à 12 h.; rue J. Guesde, 1-205 b; 2-168 b; de 14 h. à 17 h. 30; rue Ma Campagne, Bd de Paris.

Le Consortium Charbonnier informe les consommateurs que les inscriptions préfectorales sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre et qu'ils devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par le service de l'Administration municipale.

Le prix du charbon est augmenté de 1 fr. 10 les 100 kilos.

L'importance du ticket N° 1 est fixée à 100 kilos.

D'autre part le Consortium Charbonnier nous prie d'informer nos lecteurs que la livraison est prévue du 7<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> jour qui suit l'inscription et que, par conséquent, il est inutile d'attendre le livreur les sept premiers jours qui suivent l'inscription.

## Mort au champ d'honneur

Les services intéressés de la Mairie de Roubaix ont été avisés, par télégramme, du décès du soldat roubaisien Henri Paesmaers, demeurant rue Voltaire, cours Lefebvre, 10, décédé à l'Hôpital de Marseille. La famille a été prévenue avec les ménagements d'usage.

## AVIS A NOS CLIENTS,

### CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos correspondants, qu'elle soit représentée par un dépositaire, c'est-à-dire, le titulaire de la carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

Où n'a pas, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

## M. Paul Pappinck est l'objet

### d'une manifestation de sympathie

Nous avons annoncé la nomination de M. Paul Pappinck, comme Secrétaire général de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing.

Lundi, une réunion intime se déroula dans les bureaux de la Fédération au cours de laquelle M. Lanthier, au nom de ses collègues et du personnel, présenta ses chaleureuses félicitations à M. Pappinck.

Un souvenir lui fut ensuite remis.

## ETAT CIVIL

Naissance: Aline Mézière, rue de Lille, 8, à Tourcoing; Jacques Lejeune, rue Christophe Colomb, 50; Jacqueline Thevenoud, boulevard de Cambrai, 25; René Baillart, rue de Lannoy, 219, cour Jardinier, 7; Georges Manier, rue Balzac, 21, à Tourcoing; Nicole Le Bacq, rue Jean-Bart, 4.

Décès: Louise Brauve, Vve Chevez, 87 ans, rue Montgolfier, 16, cour Montgolfier, 13; Octavie Denoyelle, Vve Deauchy, 93 ans, rue Paul Vaucaire, 26.

## WATTELOS

Amicale de garçons du Centre. — Vendredi 29 Novembre, à 18 h., réunion de la commission à l'école.

Association du Frère au Diable. — Réunion de la commission samedi 30 novembre, à 18 h., au siège, 4, Grand-Place.

État Civil. — Naissance: Jacques Copman, rue de Madagascar, 9, rue des Polius, 2.

Publication de mariage: Louis Laumont, pâtissier, rue des Trois-Pierres, 150 et Olga Kinnen, dactylo, à Tourcoing.

## CROIX

### L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit:

Secteur N° 5. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 6. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 7. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 8. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 9. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 10. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 11. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 12. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 13. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 14. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 15. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 16. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 17. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 18. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 19. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Secteur N° 20. — A la Maison des Citoyens Sociaux, place de la République, Samedi 30 novembre, à 18 heures, de 6 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

## Paiement des allocations militaires

Le paiement de la seconde quinzaine d'allocations militaires de novembre (coupon 4) aura lieu au bureau de Postes, rue Ferrer, mardi 30 décembre, de 9 h. à 12 h. Pour les numéros 1 à 800, et de 14 h. à 17 h. pour les numéros 801 à la fin. Se munir du certificat d'admission.

## CREATION DES SOUPES POPULAIRES

Au cours de sa dernière séance, le Conseil Municipal a décidé l'organisation de soupes populaires (aliments à emporter) dans les différents agglomérations de la commune.

Les aliments seront délivrés pour un prix très réduit au moyen de cartes à pointer qui seront délivrées aux familles bénéficiaires de cette coupe.

En vue de juger de l'importance des services à organiser, l'inscription des familles désirant bénéficier de cette coupe aura lieu au bureau de Postes, rue Ferrer, le samedi 30 novembre, de 9 h. à 10 h. 30 pour les numéros 1 à 450; de 10 h. 30 à 11 h. 45, 451 à 900; de 11 h. 45 à 12 h. 30, 901 à 1075; de 12 h. 30 à 13 h. 15, 1076 à 2100; de 13 h. 15 à 14 h. 30, 2101 à la fin.

Au Capreau, salle annexée au bureau de Postes, samedi 30 novembre, de 9 h. à 10 h. 30, numéros 1 à 375; de 10 h. 30 à 11 h. 45, 376 à 750; de 11 h. 45 à 12 h. 30, 751 à 1100; de 12 h. 30 à 13 h. 15, 1101 à 1450; de 13 h. 15 à 14 h. 30, 1451 à 1800.

Avolr soin de se munir de la carte familiale de ravitaillement.

Inscriptions pour F.A. M. G. 1941. — Les familles indigentes de la commune sont informées que les demandes d'assistance médicale gratuite pour l'année 1941 ne seront reçues à la Mairie, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> guichets, que jusqu'au samedi 30 novembre, à 16 heures.

Les intéressés doivent présenter, pour la constitution de leur dossier: le livret de famille, les certificats de salaire et de sur salaire des membres de la famille vivant sous le même toit, ou les cartes de chômage, les cartes d'assurances sociales avec indication de la Caisse primaire à laquelle ils sont affiliés et, s'il y a lieu, les titres de pension dont ils sont titulaires.

Les vieillards, infirmes et incurables âgés de plus de 60 ans, au 14 juillet 1939, c'est-à-dire pendant une allocation mensuelle à ce titre, sont inscrits d'office et peuvent néanmoins indiquer à la Mairie le médecin choisi pour leur donner des soins au cours de l'année prochaine.

Bureaux de la Mairie. — L'Administration municipale rappelle au public que divers bureaux de la Mairie ne sont ouverts au public que de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. pour l'état civil et les affaires urgentes. Le mercredi et le samedi, la Mairie est ouverte de 17 h. 30 à 19 h. pour le pointage des soldats démobilisés, et guichet 5.

La taxe d'armement. — Vendredi 6 décembre, de 9 h. à 11 h., à la Salle des Pêches, rue Jean Mesdach, perception de la taxe d'armement, qui leur est imposée les commerçants dont le chiffre d'affaires mensuel est supérieur à 10.000 fr. par mois.

Sauvegarde des nourrissons. — Mardi 3 décembre, à 15 h., visite médicale des nourrissons à la Salle des Pêches, rue Jean Mesdach, pour les mamans du Centre, par le Dr Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Le traitement du combattant. — Par suite de la suppression de la permanence de la Fraternelle des A. O. du Centre, les anciens combattants atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire jusqu'en 1940, doivent adresser leurs dossiers à la Mairie (3<sup>e</sup> guichet) pour l'établissement de leur dossier. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires: acte de naissance et carte du combattant 1914-18.

La fièvre aphteuse. — L'arrêté pris par M. le Préfet du Nord le 23 Octobre dernier par suite de la fièvre aphteuse constatée sur plusieurs communes de la Région, a été rapporté.

## LANNOY

Fraternité des A. O. — Les adhérents ayant des fils ou gendres prisonniers sont invités à se présenter avec l'adresse des lieux de permanence des dimanches, au siège, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

Le Comité d'Action des volontaires à la disposition de toutes les familles ayant perdu un de leurs au cours de la guerre 1939-40 pour établir leur dossier de demande de secours accordé par l'Etat et invite les intéressés à s'adresser aux commissaires de leur quartier ou se présenter aux permanences du dimanche, Café de l'Hôtel de Ville, de 10 h. 30 à 12 h., pour obtenir le secours qui leur est alloué par la Fraternelle des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Toufflers.

## LEERS

### FUNERAILLES DU DOYEN DE LA POPULATION

Mardi, à 9 h., ont été célébrées, en l'église de Leers, les funérailles de M. Alphonse Broux, doyen d'âge de la population. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie religieuse, parmi laquelle nous avons remarqué M. Emile Duez, maire, des conseillers municipaux et diverses personnalités de la localité.

Au Comité d'Entraide. — Le Comité d'Entraide aux mobilisés, dans sa réunion du 24 novembre dernier, a décidé de répartir, entre tous les prisonniers inscrits au Comité, le reliquat de la caisse.

A cet effet, une permanence fonctionnera à l'école des garçons le dimanche 1<sup>er</sup> décembre, de 10 h. à midi.

La carte du prisonnier sera extraite et les familles qui ne se présenteront pas le jour indiqué n'obtiendront plus satisfaction.

## MUTUÉS DU TRAVAIL

Permanence au Foyer Populaire, dimanche 1<sup>er</sup> décembre, de 11 h. à midi.

## ASCQ

### LA LIVRAISON DU LAIT

Il est rappelé aux cultivateurs qui doivent livrer leur lait aux personnes détentrices de cartes de lait et que leurs clients habituels ne peuvent disposer que de la quantité de lait restant.

Les pommes de terre. — Les familles n'ayant pu faire leurs réserves de pommes de terre et qui de ce fait se trouvent démunies, sont priées de se faire inscrire en Mairie, de suite, de 9 h. à 12 h.

Bureau xde la Mairie. — Les habitants sont instamment priés de se présenter en Mairie de 9 h. à 11 h. pour la délivrance de différentes pièces soumises à la signature.

## LE COMITÉ D'ENTRAIDE SOCIALE S'EST RÉUNI A L'HOTEL DE VILLE

Le Comité d'Entraide Sociale de la Ville de Lille s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Paul Debove, Maire de Lille.

Étaient présents: MM. Paul Debove, Maire de Lille; Bertrand Deloigne, adjoint au Maire; Plaque secrétaire général; M. Mairie; Delport, receveur municipal; Du moulin, secrétaire administratif de la Bourse du Travail; Cassel, secrétaire général de l'Office Départemental des Mutilés et Victimes de la Guerre; l'abbé Lécuyer, secrétaire du Comité de secours aux convalescents nécessiteux des Hôpitaux de Lille; Lepiat, président de la Ligue du Bien Public; Turbelin, président de l'Association pour secourir les pauvres non-œux; Mlle Govin.

Après avoir arrêté les dernières dispositions visant l'ouverture des cuisines populaires; l'envoi de colis aux prisonniers de guerre; le fonctionnement de la Bourse du Travail; l'Assemblée a enregistré les informations qui lui ont été données concernant le succès de la vente de secours aux convalescents du dimanche 11 novembre.

Le Comité a, d'autre part, adopté une proposition de M. le Maire visant l'organisation d'une distribution, dans les écoles maternelles, d'albums et livres, à l'occasion de la Noël, les veilles du 25 novembre, pour signer leur certificat de vie.

Le Comité remercie vivement tous ceux qui lui ont prêté leur concours et dont les offres spontanées de dons, grâce auxquelles bien des souffrances seront soulagées.

Il rappelle que les dons en numéraire doivent être déposés au Trésorier du Comité, M. Delport, soit par versements directs à la Recette Municipale, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 15, soit par versements au compte chèques-postal N° 1099 Lille, en faveur de M. Plaque, secrétaire général de la Mairie de Lille, de 14 à 18 h.

## Au Tribunal Correctionnel

### 6 mois de prison pour vol d'un portefeuille

Le 19 septembre, Nouar Boulouard, manoeuvre à Lille, s'empara d'un portefeuille au préjudice d'un de ses compatriotes. Ce portefeuille contenait 100 francs et un carnet de chèques-postal N° 1099 Lille, en faveur de M. Plaque, secrétaire général de la Mairie de Lille, de 14 à 18 h.

## PLAINTES POUR VOLS OUVERTS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de:

La Compagnie des Chemins de fer (gare de Fives), pour pillage d'un wagon en stationnement dit gare, entre les 19 et 22 septembre dernier. Il a été soustrait pour environ 20.000 fr. de manutens, de cuir, de bois, de caoutchouc, etc.

M. Roucke Emile, 38, rue Imbert, pour vol de différents objets commis chez lui vers le 22 octobre. Préjudice non fixé.

M. Laine Henri, avenue de la République, 7, à Lamberville, pour vol de six roues automobiles valant 2.000 fr., dans un immeuble rue Lotin, 35, dont il est propriétaire.

M. Pipart Maurice, chauffeur d'auto, 191, boulevard Victor-Hugo, pour vol de son portefeuille renfermant 1.200 à 1.300 fr. et ses papiers d'identité, commis le 24, vers 21 h. 30, rue de la Trinité, par un individu.

M. Albinet Albin J. bis, rue de la Trinité, pour vol d'une bicyclette valant 650 fr., commis dans la soirée du 26, dans la cour de son habitation.

M. Brandelet Maurice, 93, rue de la Madeleine, pour vol de son vélo valant 500 fr., commis le 26, vers 16 h. 40, rue Masséna.

M. Kacziarski Joseph, 10, rue de Saint-Quentin, pour vol d'une remorque de bicyclette estimée 300 fr., commis le 26, vers 21 h. 30, dans la cour de son habitation.

## HEM

### PAIEMENT DES CHÔMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 30 novembre, de 14 à 18 heures, dans la salle du Tilleul.

## MARCO-EN-BARCEUL